



Déplacements doux

En 2016 ont été réalisés d'une part un état des lieux des aménagements cyclables existants sur l'ensemble du territoire, et d'autre part un repérage des différents sites à desservir.

Le schéma directeur d'aménagements cyclables de Laval Agglomération

Plus que le "vélo loisirs" dont les habitants de notre territoire sont fêrus (plus de 170 km de chemins aménagés), c'est le "vélo urbain", mode de transport doux, que souhaite favoriser Laval Agglomération grâce au développement des pistes cyclables

Le réseau cyclable, c'est aujourd'hui, plus de 75 km (sans le halage) qui permettent de joindre Laval, ville centre, à ses communes limitrophes (Bonchamp, Changé, l'Huisserie, Louverné et Saint-Berthevin).

Le schéma directeur d'aménagements cyclables a aussi pour objectif de créer des liaisons douces entre les principaux équipements à forte fréquentation cycliste potentielle ainsi qu'entre les quartiers.

Plusieurs types d'aménagement sont réalisés :

- > pistes cyclables en site propre,
- > bandes cyclables marquées sur les chaussées déjà existantes,
- > allées communes piétons-cyclistes,
- > couloirs communs bus-vélos,
- > voies sens interdit ouvertes aux vélos,
- > voies dans les zones limitées à 20 km

Pour en savoir plus, consultez la page [pistes-cyclables](#)

LAVAL AGGLOMÉRATION

1, Place du Général Ferrié
CS 60809
53008 LAVAL Cedex

Ouverture du lundi au vendredi
De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

02 43 49 46
47
02 43 49 46
50

laval-agglo@agglo-laval.fr